à vous revient. Éclatant partie d'avoir été une des premières artisanes de la victoire.

L'ardeur de nos vaillantes troupes, unities par la confiance sans limite qu'elles plaçaient en votre haute direction et votre valeur, exigeait que vous marchiez contre un adversaire redoutable, merveilleusement armé et supérieur en nombre.

Votre résistance héroïque sur les collines boisées qui entourent l'ancienne capitale de la Lorraine, sous valut, mon Général, l'inappréciable avantage de désorganiser l'ennemi à pas différents et la victoire du Grand Couronné de Nancy, suprême à elle seul d'illustrer un nom, fut l'heureux prélude de la belle et spectaculaire victoire de la Marne !

Tout ce que la Patrie vous a demandé vous le lui avez accordé : vos enfants, vos talents, votre énergie...

Aujourd'hui encore, rentré dans la vie civile n'est pour la France que vous travaillez en exerçant avec éclat et autorité un mandat que vos concitoyens ont confié à votre sagesse et votre activité.

Aussi, Mon Général, nous nous inclinons avec respect devant une vie si bien remplie et toute faite d'actes capables d'exciter le patriotisme et l'admiration.

Accepter l'hommage de la reconnaissance de toute une population qui apprécie à sa valeur un aussi grand mérite.

Je formes des vœux pour le maintien de votre santé et la conservation d'une existence si utile au bien public...

Permettez-moi, Mon Général, d'associer à ces vœux votre digne épouse, Madame la vicomtesse de Castelnau, dont la courageuse et calme résignation peut être proposée comme modèle aux mères françaises qui ont fait à la Patrie le sacrifice de leurs enfants.

RÉPONSE DU GÉNÉRAL DE CASTELNAU

En quelques mots très simples et tirés de son cœur, le Général répond :

Je vous remercie, dit-il, de l'accueil gracieux et flatteur qui nous a été réservé dans la commune d'Annappes.

...Les compliments que vous avez bien voulu m'adresser, M. le Maire, s'élèvent au-dessus de ma personne pour atteindre les vaillantes troupes que j'ai eu l'honneur de commander et pour lesquelles je suis heureux de dire mon admiration profonde et ma gratitude éternelle.

Je ne suis que le symbole, le vieux symbole de ce qu'ont été sur le champ de bataille vos enfants portant au cœur l'amour de Dieu et de la Patrie.

Le Général a bien voulu assurer M. le Maire qu'il se ferait un devoir de venir lui serrer la main lorsqu'il viendrait à Annappes.

Puis, il a familièrement conversé avec MM. les membres du Conseil municipal : nous avons remarqué aussi, au moment où M. Mahieu, greffier, lui remettait la plume pour la signature, que le général de Castelnau, apercevant à la boutonnière du brave combattant de 70 le ruban vert et noir, lui tendit la main en lui disant : Ah ! Mon vieux camarade ! Puis tous deux parlèrent de ce temps-là.

LA CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

Les cloches sonnant, le cortège se rend à l'église, traversant la foule sympathique maintenue en ordre par une double haie de gymnastes de la Société de gymnastique municipale. La fille des écoliers et des écolières forme un aimable coup d'œil.

L'église, sur le clocher de laquelle flottent les drapeaux tricolores et les longues oriflammes, a reçu à l'intérieur une décoration vraiment remarquable, faite d'une harmonieuse profusion de fleurs, de plantes vertes, de drapeaux et bannières. Quand le cortège y pénètre, les clairons sonnent et les tambours battent aux champs.

C'est Mgr Charost, Évêque de Lille, qui reçoit le renouvellement des jeunes époux. Il est entouré de nombreux dignitaires ecclésiastiques, entre autres Mgr Deramboure, vicaire général de Lille, curés de la paroisse, qui a célébré le mariage ; M. le chanoine Lecomte, vicaire général de Lille ; MM. les chanoines Régnier, aumônier militaire ; Lemire, supérieur du séminaire de Philosophie ; Delesaux, ancien aumônier du lycée ; Dehoux, doyen de Saint-Sauveur à Lille ; l'abbé Deutre, directeur des œuvres eucharistiques et plusieurs curés des environs.

Aux premières lignes de l'assistance, on remarque MM. les généraux Lacapelle, commandant la 1re région d'armée et Tupinier, commandant la première brigade à Lille ; le comte G. de Mondreville, ancien député du Nord ; le colonel Valentin, du 6e chasseurs à Quimper, ancien chef d'État-Major en général de Castelnau ; Crépy Saint-Léger, ancien adjoint au maire de Lille ; Pierre Lestienne, de Roubaix, etc...

ALLOCUTION DE Mgr CHAROST
Évêque de Lille

Mgr Charost prononce un allocution qu'est une éloquente et poétique page sur le mariage chrétien.

Il montre les mérites recueillis pendant la guerre par les deux familles aujourd'hui unies et les sacrifices qu'elles ont acceptés. Mais le cœur de l'homme n'est pas trompé par les théories stoïques des humains philosophes et recherche naturellement le bonheur légitime. C'est dans une union où sont associés le devoir et l'amour pour la vie entière que se trouve la plus consolante recherche de ce bonheur.

Mgr l'Évêque montre qu'il était digne de Dieu de faire rentrer le bonheur dans ces deux familles. Le jeune époux apporte à son épouse un nom d'épopée qui ne s'effacera plus des fastes de notre histoire. Il est l'héritier d'un nom qu'un fils aurait peine à porter sans fléchir s'il n'avait reçu la foi.

Les âmes fortes ne sont pas insensibles. Le grand cœur de Mme de Castelnau a pensé dans celui de son fils.

Mgr Charost fait alors un admirable éloge de la vaillante mère qu'il montre dans son rôle d'infirmière, dans son attitude de mère héroïque animant ses fils et les dirigeant vers le combat.

Après de délicates paroles à l'adresse de la jeune épouse et de sa charitable mère, Mgr Charost a terminé en célébrant la beauté de la prière en famille dans le ménage chrétien.

« Les âmes immortelles ont toujours quelque chose à se dire tant que les cœurs conversent ensemble devant le Dieu vivant. »

Pendant la cérémonie, le quatuor Surmont, de Lille, composé de MM. Surmont, professeur au Conservatoire de Lille ; Mosnier, professeur au Conservatoire de Roubaix ; Hespel et D'Hau, premiers prix du Conservatoire de Lille, s'est fait entendre dans les morceaux suivants :

« Adagio » du 8e quatuor de Haydn ; « La Légende du Point d'Argentan » et « Vision de Jeanne d'Arc », dont M. Surmont a donné le solo pour violon. On entendit aussi : M. Arnault, ténor, dans un « Ave Maria », la maîtrise d'Annappes, dirigée par M. Deterne, et M. Carrière, organiste, dans l'accompagnement. Les chants se terminèrent par un Magnificat solennel.

APRÈS LA CÉRÉMONIE

A la sortie de l'Église, la foule était encore plus nombreuse et a acclamé le Général et sa famille. De magnifiques bouquets de fleurs leur ont été offerts, et de charmants compliments récités par des petites écolières.

La Société de gymnastique et les enfants ont accompagné le cortège au château de Madame Descamps, où a eu lieu une réception.

Parmi les discours prononcés au dîner, notons ceux de MM. Emmanuel et Frédéric Descamps, oncle et frère de la jeune mariée et du Commandant marquis de Castelnau, neveu du Général et chef de la famille des Castelnau.

Suivant une gracieuse coutume de l'Aveyron, au dîner, les jeunes époux sont allés choquer leur verre avec chacun des invités.

LES SURSIS DE LA CLASSE 1918

Les militaires de la classe 1918 qui bénéficient de sursis, seront rappelés en même temps que le contingent de la classe 1921. Ils auront la faculté de demander le renouvellement de leur sursis lors de la revision de cette classe, conformément à l'art. 24 de la loi de recrutement.

Ils peuvent renoncer à leur sursis et demander à être incorporés en octobre, avec la 2e fraction du contingent de la classe 1920.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 2 JUILLET :

Aujourd'hui, Visitation de Notre-Dame ; demain, saint Anatole.

184e jour de l'année.

Soleil : Lever, 4 h. 54 ; coucher, 20 h. 55.

Lune : Pleine lune du 1er juillet ; dernier quartier, le 9.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30 ; de 14 à 16 h., remise des titres pour l'emprunt de 1920.

École nationale des Arts industriels : Bibliothèques, ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

Bains-douches de la Caisse d'épargne, rue des Longues-Haies : Ouvert de 7 à 12 h. et de 15 à 19 heures.

IMPORTANT INCENDIE
Rue de Tourcoing

UN MAGASIN DE LA MANUFACTURE RICHARSON DETRUIT
Un million de dégâts

Jeudi matin, vers 4 h. 15, une fumée épaisse s'échappant d'un bâtiment de l'usine G.-W. Richardson et Cie, faisant face à la rue de la Guinguette et à la rue de Tourcoing, l'alerte aux pompiers fut donnée téléphoniquement par le concierge de l'usine et au moyen de l'appareil avertisseur par M. Delplanq, cafetier.

Ce bâtiment à étage, d'une superficie de 2.000 mètres carrés, servait de magasin aux diverses matières laines et cotons rentrant dans la fabrication du fil cardé. Se trouvaient emmagasinés la quasi des fûts de produits tinctoriaux.

Sitôt avertis, les pompiers, sous les ordres du lieutenant Cmye, se rendirent sur les lieux avec leur auto-pompe et le train à tuyaux. Ceux-ci furent immédiatement posés aux diverses bouches à incendie du quartier. Mais que l'auto-pompe placée en bordure du canal, entrait immédiatement en action.

Le feu, attaqué à l'intérieur de l'établissement par une dizaine de lances, put facilement être circonscrit et à 8 heures plus aucun danger n'existait pour les bâtiments voisins.

Dans le bâtiment incendié dont il ne reste plus que les murs, se trouvaient de grandes quantités de matières, et les dégâts causés par diverses assurances, sont évalués à un million.

Sur les lieux du sinistre, on remarquait M. Videt, commissaire central, et M. Barthouil, commissaire de police du 2e arrondissement. Une équipe de pompiers est restée durant une partie de la journée pour combattre au besoin le feu, s'il venait à se rallumer.

D'après M. Richardson, que nous avons pu rencontrer, les ouvriers de l'établissement ne chômeront pas, et le travail a été repris à 13 heures.

Toute idée de malveillance doit être écartée. Cet incendie serait plutôt dû à l'échauffement des cotons.

Un piquet de sapeurs-pompiers est demeuré en permanence sur les lieux du sinistre pendant toute la nuit de jeudi à vendredi.

— Les établissements Lefebvre et Bastin et Mutte-Bossut, où ont éclaté ces jours derniers des commencements d'incendie, ont fait respectivement verser 200 francs et 100 francs à la Caisse de retraites des sapeurs-pompiers.

La Journée sociale du 4 Juillet

Le Comité nous prie d'insérer l'appel suivant :

Rappeler à tous les adhérents de l'Union des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing et environs une la réunion de 3 h., au Café Pandore, leur est spécialement réservée. La présence est obligatoire. M. Louis Blain, le dévoué secrétaire général de l'Union, y lira un rapport général sur l'Union Régionale des Syndicats professionnels du Nord.

M. Charlemagne Brouta, secrétaire général du Syndicat des Travailleurs du métaux de la région parisienne, y fera un discours sur « Le Devoir syndical ». Tous les syndiqués considéreront comme un devoir de prendre part aux réunions qui lui sont proposées par ses dévoués camarades qui se dépensent totalement à ses intérêts professionnels.

Pour cette réunion, les syndiqués sont priés de détacher l'invitation personnelle qui se trouve contenue à la quatrième page du programme et de la présenter au contrôle.

Tous vous aurez à cœur de venir entendre un de vos camarades de travail, Charlemagne Brouta : c'est un enfant du pays, qui désire vous donner une marque de sympathie et vous dire comment il travaille à Paris et comment vous devez travailler ici. Vous serez là, tous, dimanche à 3 h. Ouverture des portes à 2 h. 30. — **Le Comité.**

Pour la réunion à l'Hippodrome on peut se procurer des cartes à Roubaix, au Secrétariat Social, 111, rue Pellart (de 10 h. ½ à 12 h. ½) ; au Demi-Cercle, place Notre-Dame (de 17 à 19 h.) ; à Tourcoing, à la « Nouvelle Aventure », 50, rue du Château (de 17 à 19 h.), et à Wattrelos, chez M. Wicart, Grand'Place.

Le travail pour l'ennemi pendant l'occupation

Les incidents que nous avons rapportés dans le numéro du « Dimanche du Journal de Roubaix » du 27 juin, n'étaient que le prélude de faits plus graves et autrement importants qui allaient se produire.

Les Allemands allaient trouver sur leur route, un industriel roubaisien qui, mis en demeure de travailler pour l'ennemi, non seulement décida qu'il n'obéirait pas, mais agit pour que tout le monde le suive dans son mouvement de résistance.

Ce patron français, M. Firmin Dubar-Fennel, a discrètement déjà fait une enquête parmi son personnel : directeur, contremaîtres et ouvriers déclarent qu'ils ne travailleront pas pour les Boches. C'est un premier encouragement pour lui et qui prouve qu'il est dans la bonne voie.

Nos lecteurs trouveront la suite de ce récit, avec des documents inédits, dans le « Dimanche du Journal de Roubaix » du 4 juillet. Le demander aux porteurs du journal. Le numéro dix centimes.

Au Ravitaillement

Tous les jours, aux Halles, **VENTE LIBRE** de : Beurre, Beurre frais, 10.50 ; Fromage Chester, 9.00 ; Sardines, 1.75, 2.10 ; Figues, 1.10 la livre ; Canéfères, 2.50 ; Marmelade, 1.40.

VIE ROUGE (1.75 le litre) **VENTE LIBRE**

Vendredi 2 juillet, de 8 à 11 h., 7e secteur, cartes jaunes et vertes ; de 3 à 4 h., 8e secteur, cartes jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE NOUVELLES

Longueau, 1er choix, 0.80 le K. ; 2 kil. par personne

Vendredi 2, de 8 à 11 h., 1er secteur, cartes jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES, LINGERIE, TISSUS (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice)

Vendredi 2 juillet : 7e jaunes, 1 à 600.

Samedi 3 juillet : 7e jaunes, 600 à 1.500.

Les magasins du vente sur carnet tous les jours le matin de 8 à 11 h. et le soir de 2 à 5 h.

Distribution des TICKETS DE PAIN à prix réduit

Vendredi 2 juillet, numéros 4.001 à 5.000.

Samedi 3 juillet, numéros 5.001 à la fin.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement afférent à la période du 30 mai au 29 juin, aura lieu dans les perceptions, le mercredi 7 juillet, de 9 h. à 11 h. Les retardataires ne seront pas payés.

LE PAIEMENT AUX PUPILLES DE LA NATION. — MM. les percepteurs des rues Mimerel et de Mouvin paieront aux ayants-droit, munis du certificat d'admission vert délivré ces jours-ci par le bureau militaire, la subvention accordée aux pupilles de la nation, le vendredi 9 juillet, de 9 h. à 11 h. ½ du matin.

LA CORRESPONDANCE AVEC L'ALLEMAGNE ENTRE DÉBITEURS ET CRÉANCIERS. — La « Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing » nous prie d'insérer le texte suivant qu'elle vient de recevoir du Ministère des Affaires étrangères, Office des Biens et Intérêts privés et qu'elle croit bien faire de communiquer d'urgence à tous ses adhérents :

Les Offices de vérification et de compensation français et allemand ont autorisé la correspondance directe entre débiteurs et créanciers dans le seul but d'information (voir à ce sujet la circulaire n° 25).

L'Office français tient à signaler qu'il existe en Allemagne une censure sur les correspondances à destination ou en provenance de l'étranger ; cette censure ne manquera pas de s'exercer sur les lettres échangées entre Français et Allemands. Si elles contiennent autre chose que des demandes d'informations (état actuel des comptes respectifs), il n'est pas douteux que les autorités allemandes signaleront ce fait à l'Office français et que les intéressés s'exposeront aux termes du paragraphe A de l'art. 296 et de la loi du 13 mars 1920 aux peines prévues par les lois sur le commerce avec l'ennemi.

SUCCES D'UN ROUBAISIEN AU CONSERVATOIRE DE PARIS. — L'un de nos concitoyens, M. Gustave Cloez, ancien élève du Conservatoire de Roubaix, vient d'obtenir un brillant succès au concours d'accompagnement du Conservatoire national de Paris.

Ce concours comprenait : réalisation au piano de la basse donnée et du chant donné, lecture à vue d'un morceau de choix, transposition et réduction de la participation d'orchestre, le tout sans préparation.

A l'unanimité, le jury a décerné à M. Gustave Cloez le 1er prix auquel est attribué le titre de prix d'excellence.

A l'issue du concours, M. Busser, chef d'orchestre à l'Opéra et membre du jury, a immédiatement proposé à M. Gustave Cloez d'entrer en octobre prochain comme chef de chant à l'Opéra. Notre concitoyen n'a pas encore fait connaître sa réponse.

Ce beau succès fait honneur à notre Conservatoire, à son directeur, l'éminent maître Kosset, ainsi qu'aux professeurs.

Le père de notre concitoyen, qui est instituteur, habite rue Jouffroy, 178.

A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE. — Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Edouard Michel, professeur de lettres au Lycée de garçons de Tourcoing, résidant dans notre ville, vient de passer très brillamment le certificat des Sciences Naturelles (Zoologie-Botanique), qui précède immédiatement pour lui l'agrégation de philosophie.

UNE CONFÉRENCE AU CERCLE D'ACTION ECONOMIQUE ET SOCIALE. — C'est aujourd'hui, vendredi, que M. Dupin, licencié en philosophie, donnera sa conférence sur les « Premiers Principes d'une Economie Réaliste, Lois naturelles et création économique ».

Tous les membres du Cercle, et toutes les personnes s'intéressant aux questions sociales et économiques, sont invités à cette réunion, qui aura lieu dans les locaux du Comité d'organisation de l'Intelligence et de la Production Française (C.I.P.F.), 135, rue du Grand-Chemin, Roubaix.

FÉDÉRATION DES SYNDICATS COMMERCIAUX. — La commune des magasins a lieu, les dimanches et jours fériés, à une heure et demie et non à deux heures et demie comme il a été indiqué hier par erreur.

LA PRONONCIATION ROMAINE DU LATIN. — S. E. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté le pape Benoît XV, vient d'adresser une lettre de félicitation à M. l'abbé Jules Delporte, maître de chapelle de l'Institution N.-D. des Victoires à Roubaix, pour son opuscule sur la « Prononciation Romaine du latin ».

AU TRIBUNAL DE LA JUSTICE DE PAIX. — M. Barthouil, commissaire de police du 2e arrondissement, qui remplissait les fonctions de suppléant au Tribunal de simple police, vient d'être nommé aux fonctions de ministère public au même Tribunal, en remplacement de M. Benet, qui a pris tout récemment sa retraite.

M. Buchart, commissaire de police du 5e arrondissement, a été nommé aux fonctions de suppléant en remplacement de son collègue, M. Barthouil.

LES CONCOURS DU 14 JUILLET. — La Mairie nous communique :

Les amateurs de chant, déclamation et de théâtre qui désirent concourir, mais qui, retenus par leurs occupations, ne peuvent se faire inscrire eux-mêmes, sont informés qu'il leur suffit de déléguer un membre de leur famille ou un ami qui fournira les renseignements suivants : Noms, prénoms et adresses des amateurs ; soumettre le morceau qu'ils désirent interpréter.

Ne présenter de 8 h. à midi et de 2 à 6 heures, Bureau des Archives, Bâtiment central, entresol, côté droit.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 7 juillet au soir.

ASSOCIATION St J.-B. DE LA SALLE (Anciens élèves des Frères). — Le « Service de Placement » qui vient d'être réorganisé fonctionne régulièrement. Il est en mesure de mettre rapidement en rapports employeurs et employés. Adresser toutes offres ou demandes d'emplois, communications et indications diverses, au secrétaire du « Service de Placement », 10, rue des Fabricants, à Roubaix.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES PRISONNIERS CIVILS DES 9 & 10 OCTOBRE 1914 prévient ses adhérents gagnants d'un lot, qu'ils peuvent le retirer lundi prochain à partir de six heures du soir. Passé ce jour les lots non retirés resteront propriété de l'Association.

LA HALLE RENDUE EN PARTIE AU COMMERCE. — Dans quelques semaines un tiers de la Halle Centrale sera rendue à sa destination primitive. Ainsi les commerçants auront l'avantage d'être un peu plus à l'abri et ne ne se verront pas forcés d'installer leurs étales en bordure des trottoirs.

L'autre partie restera affectée aux divers services du ravitaillement.

LA DUCASSE DU CALVAIRE. — Le Comité organisateur des fêtes du Calvaire a décidé de rétablir sa ducasse annuelle qui aura lieu le dimanche 18 juillet. Il demande aux habitants du quartier de lui apporter leur concours par des fêtes de famille et d'amis. Des jeux seront organisés sur différents points du quartier.

Les marchands forains sont priés de se faire inscrire le plus vite possible au siège du Comité des fêtes, 50, boulevard de Strasbourg.

Les propriétaires de manèges sont avertis que mercredi 7 juillet, à 7 h. ½ du soir, les emplacements leur seront indiqués, chez Mme Vve Delbar, Grand'Rue, 229.

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS s'est réunie en assemblée générale, dimanche à 11 h., au local, Café Pandore, rue Pauvrée, sous la présidence de M. Hagard, entouré des membres du Conseil d'administration. Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté. M. Hue, trésorier, donne lecture de la situation financière qui accuse un avoir de 170.179 fr. 10.

Le président engage les sociétaires à faire rentrer au plus tôt les feuilles de souscription. Trente-huit nouveaux membres actifs sont admis. La société donne volontiers son adhésion comme membre honoraire, à l'œuvre du Souvenir Français et aux Mutualités maternelles. Avant de lever la séance, M. le Président recommande aux sociétaires de donner leur adresse exacte, beaucoup de convocations étant retournées pour fausse adresse.

LES VOLEURS DE COURROIES ET DE TISSUS DE ROUBAIX DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE COURTRAI. — Les condamnations. — On se rappelle encore que des vols se sont produits à Roubaix chez M. Leplat, rue de Blanchemaille, où l'on a dérobé pour 20.000 fr. de tissus dans la nuit du 14 au 15 mars 1919 et chez M. Albert Masurel, où des courroies, pour une valeur de 45.000 fr. ont été dérobées dans la nuit du 8 au 9 mars 1919.

Les auteurs de ces vols, arrêtés quelque temps après, en Belgique, viennent de passer devant le Tribunal correctionnel de Courtrai qui a prononcé les condamnations suivantes :

Pour participation aux deux vols : Rodolphe Cuelton, à quatre fois quatre ans de prison ; Achille Debucquois, Albert et Prosper Vandewoestyne et René Scetens, tous d'Herseaux, à chacun dix-huit mois de prison pour le vol des tissus, Rémi Terryn, de Wattrelos, à 2 ans de prison, et Jules Millécamps d'Herseaux, à 18 mois ; pour l'affaire des courroies, Jean Brilman, d'Herseaux, à 18 mois de prison.

HALLE FLIPO. Baisse de 0.50 au kilo sur beurre extra lm 11.50 et 10.50. Chester 10 fr. Camembert extra 4.60. Gruyère 8 et 10. Pain d'épices 4 et 4 fr. 50. Jambons depuis 7.50. Vin 7.60 et 2.00. Café extra 10 fr. le kilo. Voir autres prix. 54340

DES MALFAITEURS NOCTURNES MIS EN FUITE. — Mme Louise Houzé, couturière, demeurant rue de Beaucewaert, 30, ayant entendu un bruit anormal mercredi, vers 22 heures, sur la plateforme de son habitation et voulant en connaître le motif, se rendit à la fenêtre de sa chambre. Elle aperçut plusieurs individus qui prirent la fuite.

M. Auzeau, commissaire de police du troisième arrondissement, a chargé le service de la sûreté de faire une enquête.

CROIX
Fin de la grève du personnel municipal
Le travail reprendra aujourd'hui, vendredi

En raison de la grève des « bras-croisés » du personnel municipal de la ville, M. A. Tellier, maire, s'est rendu à la Préfecture, jeudi matin, et a convoqué les employés à une réunion, à la mairie, l'après-midi, à 15 heures.

A l'issue de cette réunion, privée, qui a duré jusqu'à 16 h. 30, en présence de M. Quesnoy, du Syndicat des Employés de mairie, nous avons eu M. Tellier, qui nous a déclaré :

« Je ne puis simplement vous dire que ceci : les employés prendront le travail vendredi matin. »

On ne sait ainsi à quelles conditions de traitements cette reprise de travail se fera. En tout cas elle sera bien accueillie par la population, qui souffrait d'être privée des services d'eau et de voirie.

VENTE D'ATOUTS. — Au gaz Jean-Jaurès, de 9 h. à 11 h., Secteur Gare ; vendredi 2, de 9 à 11 h., Secteur Kléber, de 14 à 17 h., Secteur Roubaix. Prière aux acheteurs de retirer leurs tickets, 97, rue Jean-Jaurès.

TICKETS DE PAIN. — Distribution, samedi 3 juillet, de 9 à 11 h. Se présenter avec la carte et le livret de famille.

WATTRELOS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, jeudi, en séance extraordinaire à la Mairie, de 19 h. à 20 h. 15, sous la présidence de M. Brifaut, maire, assisté de MM. Lecomte et Rasbleux, adjoints. Vingt et un conseillers étaient présents.

Ecoles publiques. — Une réclamation d'un deuxième emploi d'adjoint à l'école de garçons et d'une seconde classe à l'école de filles du Touquet, et d'un emploi d'une troisième adjointe à l'école des filles de la rue de Tourcoing, est décidée.

Bureau de bienfaisance. — Le Conseil donne un avis favorable à l'aliénation d'une parcelle de terrain appartenant au Bureau de bienfaisance et située au Mont-à-Leux.

Budget. — Le budget du Bureau de bienfaisance s'élève à 54.688 fr. 55 et celui des Hospices s'élève à 280.095 fr. 25 sont approuvés.

Hôpital-Hospice. — Un crédit de 50.681 fr. pour travaux de préservation est voté.

— Plusieurs marchés de gré à gré pour fournitures de ravitaillement sont adoptés.

— Les modifications au règlement du régime des retraites des salariés communaux sont approuvées.

Consultation des Nourrissons. — La création d'un service autonome des Consultations des Nourrissons est décidée.

Ce service, « Œuvre municipale des Consultations de Nourrissons » sera géré par les membres de la Commission municipale d'hygiène, plus cinq membres bienfaiteurs ou souscripteurs, élus par l'ensemble des souscripteurs, constitués et l'espèce par les intéressées des consultations.

M. Léon Hennebelle, conseiller, fait remarquer qu'il y a lieu de 3 à 5 ans que les sociétaires nomment des chefs de familles nombreuses.

Une somme de 250 fr. devra être versée par les membres bienfaiteurs, une souscription de 5 fr. par an par les membres souscripteurs.

Finances : exercices 1918 et 1919. — Une régularisation de dépenses imprévues, principalement pour le ravitaillement et les services de guerre, est approuvée.

Bâtiments communaux. — L'assurance contre l'incendie pour une valeur de 473.000 francs est approuvée.

Ouverture de la rue du Sartel. — Lecture est donnée du rapport de M. Coulier, conducteur de travaux.

Un emprunt de 108.312 fr. sera fait pour le paiement des travaux.

Elargissement de rues. — Le Conseil décide l'achat d'un terrain angle des rues Jean-Jaurès et de la Poste, pour mesure d'alignement et d'embellissement. La maison bâtie sur le terrain sera démolie et le terrain acheté à 70 fr. le m2. La circulation sera, de ce fait, beaucoup facilitée.

Le 14 juillet. — Avant la clôture de la séance, M. Beausire, conseiller, demande la parole.

Il rappelle d'abord l'union des partis qui s'est réalisée à l'occasion de la Cavalcade d'Hôtel au profit des Veuves et Orphelins de la Guerre et les remerciements adressés par l'Administration municipale aux organisateurs.

M. Beausire voudrait voir ce beau geste se continuer le 14 juillet et les élèves de toutes les écoles sans distinction, libres ou communales, recevoir des gâteaux ce jour-là.

M. Brifaut, maire, fait remarquer que la séance est extraordinaire et qu'il ne peut y être discuté de question ne figurant pas à l'ordre du jour.

La séance est alors levée.

RAVITAILLEMENT. — Vendredi 2 juillet 2.501 à 3.200, de 9 h. 45 à 11 h. ; samedi 3, 3.201 à 3.900, de 9 h. 45 à 11 h.

Nous apprenons que la Fabrique de Chaussures **V. VANDESTIENNE Père & Cie**, 236, boulevard Gambetta, Tourcoing, ouvrira le 5 juillet une maison de vente à Lille, 59, rue des Arts, où elle aura à la disposition de ses clients de gros, tous les articles de sa fabrication. 54234

LANNOY

LES TICKETS DE PAIN A PRIX REDUIT seront distribués aux ayants droit, à partir du 5 juillet jusqu'au 10, dernier délai.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES aura lieu à la Mairie, samedi 3 juillet, de 2 à 4 h. Les retardataires ne seront plus payés. Se munir du bulletin d'admission.

LEERS

FUNÉRAILLES. — Jeudi à 9 h. ½ ont eu lieu les funérailles solennelles de Mme Marie Carlon, l'épouse regrettée de M. le Maire de Leers.

La levée du corps a été faite au domicile mortuaire, hameau de Grimonpont, par M. l'abbé Herulder, curé de la paroisse, qui a célébré la messe assisté de MM. les abbés Watine et Lepoutre.

Dans l'assistance très nombreuse qui a suivi la cérémonie funèbre, on remarquait beaucoup de notabilités de la région et des délégations de la gendarmerie et de la douane. Les élèves des écoles publiques assistaient aux funérailles et avaient offert une jolie plaquette-souvenir en nombre, ainsi que le Conseil municipal qui suivait en corps la famille. L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille à 11 heures.

LA FÊTE NATIONALE. — Les sociétés désirant participer au cortège du 14 juillet dont le parcours sera assez restreint sont invitées à envoyer leur adhésion à la Mairie ; des primes suivant l'importance des membres présents seront attribuées aux sociétés participantes.

L'ŒUVRE DES ORPHELINS DE LA GUERRE vient d'être officiellement reconnue par décret. Les membres du Comité et les membres actifs sont invités à assister à la réunion qui aura lieu dimanche prochain à 10 heures, au minimet Paul Bernard, à la Mottelette, au cours de laquelle d'importantes questions seront traitées.

Le Comité fait un pressant appel à tous ceux qui apprécient la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers les orphelins de la guerre pour qu'ils viennent grandir les rangs du Comité et l'aider dans son œuvre de bienfaisance matérielle et morale. Dès 9 h. ½, un membre du Comité sera à la disposition des nouveaux adhérents.

LE CARROUSEL MONTE organisé au profit des veuves et orphelins de la guerre aura lieu le dimanche 25 juillet, dans le jardin de la ferme Lampe-Plouvier et s'annonce sous les meilleurs auspices.

FOREST

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL aura lieu dimanche 4 juillet, à 10 h. sous la présidence de M. Chuffart, maire.

MERCIER Frres de PARIS
La plus importante exposition de MOBILIERS
A LILLE, 179, RUE NATIONALE

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 2 JUILLET :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.

Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 2 à 6 h.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins : de 9 h. à 10 h. 30.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION PENDANT LE MOIS DE JUIN 1920. — Au 31 mai 1920, Tourcoing comptait 78.761 habitants. Dans le courant du mois de juin, la mairie a enregistré : Personnes venues de l'extérieur, 490, naissances, 162 ; personnes décédées, 80, personnes ayant quitté la ville, 264. Chiffre de la population au 30 juin, 79.069.

L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE DU BLANC-SEAU. — Acquisition d'une propriété. — Une enquête de commodo et incommodo. — Le Maire de la ville de Tourcoing, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la délibération du 9 septembre 1919, par laquelle le Conseil municipal de Tourcoing sollicite l'acquisition d'occasion de M. Paul Delombaerde, demeurant à Tourcoing, rue du Blanc-Seau, une propriété d'une contenance de 6 ares 40 centiares, en vue de l'agrandissement du cimetière du Blanc-Seau, et que le vendeur y consent dans cette affaire, et partie au cadastre sous les numéros 149 b, et 150 p de la section K ;

Vu l'arrêté de M. le Préfet du Nord du 24 juin 1920 qui détermine que le projet sera soumis à une enquête de commodo et incommodo ;

Durant cet laps les pièces de l'affaire seront déposées en décentralisé de la Mairie, du 1er au 8 juillet inclus, et que le vendredi 9 juillet 1920, de 13 h. à midi et de 14 h. à 16 h., de relevée, un commissaire spécialement nommé à cet effet, recevra, dans une des salles de la Mairie, les déclarations des habitants sur le projet d'agrandissement dont il s'agit.

Les personnes qui auraient des observations à présenter en dehors des oppositions à formuler, sont invitées à venir les déposer à l'enquête ci-dessus annoncée.

AU CERCLE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Le Cercle des Anciens Sous-Officiers a tenu son assemblée générale lundi soir, en son local, 10, Grand'Place. Au cours de la réunion il a été procédé au remaniement de la commission. Ont été élus président, M. Louis Dewindrechies ; vice-présidents, MM. Jules Ouvillé et K. Neathert ; secrétaire, M. Georges Dujardin ; secrétaire-adjoint, M. Jean Ledlanc ; trésorier, M. Louis Repo ; commissaires, MM. Augustin Delcaille, Charles Dhallin, J.-B. Ledieu, Edmond Courtecuisse, Alfred Marteau, Pierre Hunoré, J. Rousée, J. Delfosse.

Le président a invité les jeunes sous-officiers récemment libérés à venir se joindre à leurs aînés pour que la Société prenne une extension plus grande.

Les inscriptions sont reçues au Cercle, les dimanche, lundi, jeudi et samedi de chaque semaine.

Après un chaleureux vivat en l'honneur des nouveaux élus et une brillante tombola, la réunion se termina en se donnant rendez-vous au 14 juillet pour assister au cortège de la Fête Nationale.

L'INSCRIPTION POUR LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE. — L'Union des chefs de familles nombreuses nous prie d'informer les chefs de famille ayant 5, 6, 7, 8, 9, 10 enfants et davantage, vivants (les morts pour la France comptant comme vivants), et désireux d'obtenir la Médaille de la Famille Française, que les inscriptions sont toujours reçues à la « Nouvelle-Aventure », 50, rue du Château.

Un secrétaire se tient à leur disposition chaque jour, de 8 heures à midi et de 2 à 6 heures, pour faciliter l'établissement des dossiers. La Commission prie les intéressés de ne pas tarder à demander leur inscription. Il y va de leur intérêt.

A LA CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING. — Maximum : 5.000 francs par livret. Intérêts : 3 fr. 75 p. 100. Remboursement à vue. Les guichets sont ouverts tous les jours, sauf le vendredi.

Les opérations se sont effectuées du 24 au 30 juin de la façon suivante :

833 versements ..... Fr. 555.230 fr.
204 remboursements 244.030 fr.05

Emprunt 1920. — Les personnes ayant souscrit à l'emprunt 1920 sont invitées à retirer au plus tôt leurs titres en dépôt à la Caisse d'épargne.

L'ÉDUCATION EN FAMILLE PENDANT LES VACANCES. — C'est ce sujet si important et délicat que traitera lundi prochain, 5 juillet, à trois heures, à la salle des fêtes de l'Institution du Sacré-Cœur, M. le chanoine Leleu, supérieur. Il y ajoutera des idées sur l'organisation des études et de l'éducation en famille et au collège, pour qu'elles soient une préparation à la vie telle qu'elle se présente désormais.

Le haut intérêt pratique de ce sujet et la compétence de l'éminent qui le traitera à la demande de bien des parents, attirera un nombreux auditoire.

AU RAVITAILLEMENT

VENTE DE VIE ROUGE. — Conditionnement. Place Sébastopol, le vendredi 2 juillet 1920, 1 litre par personne, pour 2 fr. 90. — Secteur 2, cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h. ; impairs, de 9 à 10 h. ; cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h. ; impairs, de 11 à 12 h. — Secteur 3, cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 h